

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 18 (1930)

Heft: 343

Artikel: Association nationale suisse pour le suffrage féminin

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-260046>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CORRESPONDANCE

Lettre ouverte à Mlle Zwahlen, en réponse à sa suggestion d'employer le bénéfice de la Saffa à la création d'un journal féminin quotidien.

Genève, le 23 novembre 1930.

Chère Mademoiselle,

Je ne veux pas tarder davantage à répondre à la lettre que vous avez bien voulu adresser au *Mouvement* (N° 341, du 1^{er} novembre), protestant contre l'intention attribuée à la Commission d'études du Fonds de Prêt de la Saffa d'employer plutôt le bénéfice résultant de cette exposition à la création d'une maison de vacances, et suggérant, comme l'avait fait précédemment Mme Anneler dans le *Schw. Frauenblatt*, que, si l'idée du Fonds de prêt devait être abandonnée, le capital ainsi disponible fût attribué à la fondation d'un quotidien féminin suisse. Cette suggestion a éveillé beaucoup d'intérêt dans nos milieux féministes, comme l'ont prouvé plusieurs articles parus dans le *Schw. Frauenblatt* et dans la *Gazette de Lausanne*, et comme l'ont prouvé aussi diverses remarques et appréciations verbales que j'ai eu l'occasion de recueillir. Et de fait, c'est une suggestion fort séduisante, et dont je serais la toute première enthousiaste, moi qui suis persuadée autant que vous et que Mme Anneler de l'influence toute puissante de la presse — si je la croyais réalisable.

Il faut se rendre compte, en effet, que, pour qu'un journal vive, il ne lui suffit pas d'être lancé à frais plus ou moins grands au moyen d'un capital dépensé en une fois: il lui faut des lecteurs, il lui faut des abonnés, il lui faut des annonces. Or, ces dernières croissant en fonction du tirage, c'est-à-dire du nombre des abonnés et des lecteurs, il faut être certain que le journal à créer corresponde à un besoin, c'est-à-dire qu'il se trouvera un nombre suffisant de personnes pour le lire, l'acheter, ou s'y abonner. Et c'est ce public que je doute très fort que vous parveniez à rassembler dans notre pays. Songez que je ne connais, à l'heure actuelle, aucun journal féminin quotidien, pas même en Angleterre, la terre d'élection du féminisme, pas même aux Etats-Unis, le pays des capitaux et des affaires... De toute ma carrière de féministe, je n'ai jamais rencontré qu'un quotidien de ce genre: la *Fronde*, mais qui faisait de la politique aussi et qui est morte au bout d'un certain nombre d'années de lutte. Alors, comment, dans notre pays si petit, si divisé au point de vue des langues, de la mentalité, des intérêts, et dont certaines régions sont encore *terra incognita* pour nos idées, comment parviendriez-vous, sans cet appui absolument nécessaire, sans cet *hinterland* féministe, à mettre sur pied le quotidien auquel vous songez? Pensez aux difficultés que nous rencontrons à faire vivre nos modestes publications féministes suisses, l'une hebdomadaire, les autres (je pense aussi à la *Berna*) seulement bi-mensuelles; dites-vous que, depuis dix-huit ans, nous ne sommes pas parvenues à faire paraître le *Mouvement* plus fréquemment que tous les quinze jours... et vous ne vous étonnerez pas si j'admire votre confiance et votre courage.

Je vous entends: vous pensez que ce journal devrait paraître en trois langues, afin d'atteindre plus facilement des lecteurs dans toutes les parties de notre pays. Mais croyez-vous vraiment que nos femmes de la Suisse romande seraient enchantées de trouver, au tournant de la page, l'article en allemand ou en italien, qu'elles ne comprendraient peut-être pas, et qui couperait le fil de leur lecture et l'éveil de leur intérêt? Le seul moyen qui me semblerait possible, pour faire de ce journal un journal suisse, serait d'en publier trois éditions, une dans chacune de nos langues nationales. Mais alors aussi, quels frais, et combien vite, aussi vite que la neige au soleil, fondrait le capital engagé!

La publicité. Je vous ai signalé plus haut, et ce n'est pas là seulement mon avis personnel, mais bien celui de spécialistes, le rapport étroit qui existe entre le chiffre des lecteurs et celui des annonces. Et ici interviendrait pour un journal suisse une difficulté que je connais bien, du fait de notre presse féministe internationale: c'est que, sauf les très grandes maisons de commerce et d'affaires, la majorité des annonceurs ne visent qu'une clientèle locale ou régionale ne s'intéresse pas à une publication, dont la plupart des lecteurs habitent d'autres localités que celles où eux-mêmes vendent ou fabriquent leurs produits. Sans doute pourrait-on obtenir

des annonces de grandes firmes aux multiples succursales et départs: mais je craindrais fort une grosse déillusion si vous comptiez trop sur le « marché du travail féminin en Suisse » que vous espérez voir constitué par le dit journal.

Je ne voudrais pas que cette réponse à votre suggestion fût interprétée comme une défense « de boutique », et que l'on y vit, ce qui n'y est pas, une prédication pour ma propre paroisse du *Mouvement*. S'il était certain que ce quotidien féminin suisse puisse vivre plus longtemps que ne vivent les roses, je ne demanderais pas mieux que d'en étudier loyalement la création — encore que vous demandez un journal *feminin* et non pas *feministe*, ce qui impliquerait, je suppose, la nécessité de laisser subsister à côté de lui une presse plus spécifiquement féministe? et alors quel épargnement de forces, quel chevauchement de propagande, quel double emploi de lecture! Et je ne voudrais pas non plus que la décision du Comité du *Mouvement* de modifier la présentation et la forme extérieure de notre journal fût considérée comme un acte de riposte ou de défense: cette proposition de modification était à l'étude depuis des semaines quand m'est parvenue votre « lettre ouverte », et celle-ci n'a influencé en rien, comme vous le savez, les discussions de notre Comité.

Enfin, en terminant, je voudrais, chère Mademoiselle, vous rassurer d'un mot, puisque aucun autre membre de la Commission d'études du Fonds de Prêt n'a estimé nécessaire de le faire avant moi par la voie de la presse: le projet du Fonds de Prêt n'est pas, que je sache, abandonné. Il est vrai que les travaux de la Commission sont lents, que l'idée du Fonds de Prêt inquiète encore certains esprits, surtout dans la ville où elle a pris naissance, alors qu'à Genève, Neuchâtel, Bâle ou Zurich, on lui est bien davantage acquis. Mais le Fonds de Prêt étant de portée plus vaste et plus générale, n'empêcherait pas du tout la création ou le développement de la presse féminine, entre autres avances de fonds utiles, alors qu'une fois versé dans le terrible gouffre du quotidien, le capital du bénéfice de la Saffa serait englouti une fois pour toutes, sans espoir de résurrection.

Croyez, chère Mademoiselle, à l'assurance de mes sentiments bien cordiaux.

E. GD.

Rectification

Les Bossoms, Château-d'Œx, 16 novembre 1930.

Chère Mademoiselle,

Une erreur de date s'est glissée dans le compte-rendu du jubilé de Château-d'Œx, inséré dans le dernier N° du *Mouvement Féministe*. Je vous serai très reconnaissante de la faire rectifier, car quand on cite des chiffres, il faut qu'ils soient exacts. Voici de quoi il s'agit: Mme Favrod-Coune a été présidente de 1919 à 1929, et non pas à 1920, comme cela a été imprimé, soit pendant dix ans. Il me paraît que cela vaut la peine d'être relevé. Merci d'avance.

Aug. MARTIN.



Association Nationale Suisse
pour le Suffrage féminin

Nouvelles des Sections.

GENÈVE. — On s'écrasait au premier « thé suffragiste » de la saison et nombreux sont ceux qui ont dû rester debout toute la soirée pour entendre tant bien que mal, entre les portes d'un corridor bondé, Mme G. Woker, privat-docent de chimie biologique à l'Université de Berne, parler de ce sujet angoissant de la guerre par les gaz, qu'elle connaît mieux que personne, du fait de ses études et que nous voudrions voir figurer au programme de nombreuses Sociétés féminines, désireuses de faire l'éducation pour la paix de leurs membres, comme du public. Mme Woker est arrivée par la simplicité de son débit, comme par la sûreté de son information à produire sur son auditoire une impression tragique. C'est que rien n'est plus monstrueux, ni plus terrifiant, que cette utilisation pour des buts meurtriers de ces procédés dont la description semble être empruntée à une vision dantesque d'horreur.

De se défendre, de se protéger, aucun moyen. Les masques les mieux étudiés, et dont la conférencière a fait passer toute une série sur l'écran sont toujours insuffisants: ou bien leur vertu défensive s'altère au bout de deux heures, alors que le phosgène garde son pouvoir six heures en tout cas, et l'hypérite parfois pendant des semaines; ou bien leur maniement est si compliqué qu'une journée suffit tout juste pour en harnacher 300 individus, et comment protéger alors la population d'une ville? Car, et c'est là encore un de ses effets monstrueux, la guerre par les gaz vise non seulement les combattants, mais aussi la population civile de l'arrière. Son résultat direct, c'est l'extermination immédiate de la nation de l'attaqué comme de celle de l'agresseur. Aussi est-ce à l'unanimité que l'auditoire a voté la résolution suivante proposée par le Dr Raoul Hoffmann:

L'assemblée réunie sous les auspices de l'Association genevoise pour le Suffrage féminin, et après avoir entendu une conférence de Mme Woker, de l'Université de Berne,

« Considérant qu'une guerre chimique signifierait l'anéantissement de notre civilisation, puisque ses ravages seraient sensiblement les mêmes pour tous, aussi bien chez les prétendus vainqueurs que chez les vaincus,

« Considérant que le seul moyen de prévenir ce cataclysme est de faire pénétrer cette vérité primordiale dans l'esprit de chacun,

« Estime qu'il est grand temps d'organiser dans ce but une propagande intensive afin de convaincre l'humanité du péril qui la menace. »

E. GD.

(Retardé, faute de place.)

VEVEY. — *L'état actuel du suffrage féminin en Suisse:* tel fut le sujet d'un admirable exposé que nous fit, le 30 octobre, Mme Lucy Dutoit, présidente cantonale vaudoise. A côté de toute une pléiade de femmes qui luttèrent et luttent pour nos revendications féminines, il y eut et il y a encore un sérieux contingent d'hommes favorables aux droits des femmes. C'est du bon travail que de parcourir, sous l'égide d'une aînée aussi compétente que Mme Dutoit, ce cycle du mouvement suffragiste en Suisse. Si l'ent qu'il paraisse, il n'est pas si insignifiant qu'on le juge pour n'en pas apercevoir quelques résultats d'une manière très apparente. Ce travail serait utile à plus d'une de nos sections. Je me permets de leur signaler.

A. D.

Alliance nationale de Sociétés féminines suisses

Vevey, fin novembre 1930.

Mesdames et chères Alliées,

Nous vous envoyons, avec notre rapport pour l'exercice 1929-1930, le tirage à part des travaux de Mmes Stücki et Leuch sur le cinéma. Veuillez étudier cette brochure, elle pourra servir de base pour une discussion ultérieure. La conférence pour la réforme de la censure, décidée par l'Assemblée des déléguées à Davos, aura lieu à Berne le 6 décembre et nous espérons arriver dans le courant de l'année prochaine à une solution satisfaisante de ce problème.

Nous vous recommandons aussi très particulièrement la circulaire de la Commission suisse pour l'étude des questions intéressant le service de maison. C'est la première fois qu'une Commission de femmes a été chargée d'une enquête par les autorités fédérales; il faut lui prêter notre concours afin qu'elle puisse remplir son mandat comme elle le voudrait. Ne manquez pas de répondre à son questionnaire.

Nous vous rappelons un certain nombre de publications que votre Société aurait avantage à posséder.

1. Le rapport de la Saffa, Fr. 12.—. A la librairie Franke S. A., Berne.

2. Les volumes 6 à 11 de l'Annuaire des Femmes suisses à Fr. 5.60 la série, Fr. 1.30 le volume, chez Mme Gerhard, Rennweg, 55, Bâle chèque postal V. 1767.

3. Le rapport quinquennal du Conseil International des Femmes. Fr. 6.50. chez Mme Martin, La Terrasse, Tour de Peilz.

Enfin nous voudrions attirer votre attention sur l'importance de la collaboration internationale des femmes; vous vous en rendrez compte en lisant le rapport du C. I. F. En cette fin d'année troublée par une inquiétude politique et économique générale, cette question paraît spécialement actuelle. Le C. I. F. a besoin de notre aide morale et matérielle. Les dons spéciaux des Sociétés ou la cotisation de membres individuels (25 fr. par an) seront reçus avec reconnaissance par notre trésorière Mme L. Schindler, chèque postal B. S. F. V. V-IVa612, Biel.

Veuillez agréer, chères Alliées, nos meilleurs voeux pour votre activité de cet hiver avec nos salutations les plus cordiales.

Pour le Comité

La Présidente: A. de MONTET.

La Secrétaire: F. MARTIN.

A travers les Sociétés d'Intérêt Féminin

Genève. — Le Cartel genevois d'Hygiène sociale et morale a tenu le 7 novembre son Assemblée générale statutaire, sous la présidence de Mme Gourd, et en présence du Dr H. Revilliod, récemment élu à la présidence du Cartel romand. Le rapport sur l'activité du Cartel pendant le dernier exercice a signalé l'adhésion de 7 nouvelles Sociétés, ce qui porte à 47 le chiffre des Sociétés membres du Cartel. L'activité de celui-ci a porté spécialement sur la protection de l'enfance, la moralité publique, la lutte antialcoolique, l'hygiène sociale, le problème du logement, tout ceci sans faire double emploi avec l'activité des Sociétés spécialisées, auxquelles le Cartel n'entend nullement se substituer, mais dont il peut, soit coordonner les efforts en vue d'une action commune, soit faire connaître le programme et le travail à des milieux plus étendus en contribuant ainsi à influencer l'opinion publique en leur faveur. — L'Assemblée a réélu à l'unanimité son Bureau directeur composé de Mme Gourd, présidente; M. Laravoire, vice-président; Mme Pauchard, secrétaire; M. J. Reelfs, trésorier; M. H. Dubois, Mme Mathil, et Mme le Dr Schaetzel, membres; puis elle a entendu un exposé extrêmement intéressant de M. Laravoire, directeur du service d'observation médico-pédagogique nouvellement fondé, sur l'activité de ce service, son programme, ses méthodes, et l'œuvre excellente de prévention sociale qu'il est à même d'accomplir.

E. GD.

(Retardé, faute de place.)

Carnet de la Quinzaine

Samedi 29 novembre:

NEUCHATEL: Assemblée générale du Lyceum de Suisse, Restaurant "Beau-Rivage", quai Osterwald, 14 h. précises! Ordre du jour: 1. Lecture du procès-verbal de 1929; 2. Rapport de la présidente centrale; 3. Rapport de la trésorière centrale; 4. Rapports des huit présidences de groupes; 5. Election de la présidente et des déléguées; 6. Discussion du projet d'échanges artistiques entre les Lycéennes de tous les groupes; 7. Propositions individuelles. (Un déjeuner sera servi à 12 h. 15).

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont, 16 h. 30: Assemblée générale d'automne. Ordre du jour: 1. Rapport financier; 2. *Trente ans de réunion de couture:* Mme Charles; 3. *Les vacances de mères de famille:* Mme Lescaze; 4. *L'Assemblée de l'Alliance à Davos:* Mme Mathil; 5. *La protection des mineurs:* Mme Guibert.

Lundi 1^{er} décembre:

GENÈVE: Association genevoise pour le Suffrage féminin, 22, rue Etienne-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle (thé suffragiste): *Un fléau international: l'opium. Nos responsabilités*, causerie par M. A. E. Blanco, directeur du Bureau Anti-Opium de Genève. Discussion.

Mardi 2 décembre:

VEVEY: Groupe suffragiste, 20 h. 15: *Comment la Société des Nations protège l'enfance*, conférence publique et gratuite par Mme Gourd.

Vendredi 5 décembre:

LAUSANNE: Groupe suffragiste, Foyer Féminin, 26, rue de Bourg, 20 h. 30: *La femme aux Indes*, causerie par Mme Rochat.

GENÈVE: Souper d'Escalade de l'Association genevoise des Femmes universitaires.

Samedi 6 décembre:

LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe suffragiste, Restaurant de la Maison du peuple 15 h.: Thé mensuel.

BERNE: Réunion sur convocation des délégués des Associations s'intéressant à la censure cinématographique pour étudier un plan commun d'action.

Lundi 8 décembre:

GENÈVE: Souper d'Escalade du Soroptimist-Club de Genève.

Samedi 13 décembre:

GENÈVE: Union des Femmes, 22, rue Etienne-Dumont 19 h. 15: Souper d'Escalade au local de l'Union (Cartes à 3 fr. 20); prière de s'inscrire avant le 10 décembre). Productions littéraires et musicales.